

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ASPERGE

Recevez l'actualité
sanitaire et
technique avec le
Protec'Asperge

Les **+** AVANTAGES

- > Vos prises de décisions facilitées par des conseils techniques et une veille réglementaire.
- > Gagnez du temps et de la sérénité en optimisant vos observations et vos interventions.
- > Profitez d'un conseil neutre et indépendant, basé sur des réseaux d'observations de votre région.

Producteurs d'asperges, vous souhaitez être guidé pour réussir votre production d'asperges ?

Le Protec'Asperge est un service pour la conduite et protection sanitaire de vos asperges.

PROTEC'ASPERGE

Des bulletins techniques complets



DIAGNOSTIC IRRIGATION

Des conseils sur les apports d'eau à l'aide des ETP et bilans hydriques.



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

Des préconisations en temps réel qui tiennent compte des dernières mises à jour réglementaires.



CONSEILS SPÉCIALISÉS

Recevez des préconisations d'interventions, des conseils collectifs sur la conduite de la culture.



SERVICE RÉGULIER

Recevez entre 7 et 10 bulletins selon la pression parasitaire entre mai et septembre.



DIAGNOSTIC SANITAIRE

Des informations sur l'évolution de la situation sanitaire et des risques pour la culture, tout au long de la saison, notamment la modélisation du risque stemphylium.

Le €
TARIF
(hors taxes)

Guide :
86 €/an

Modalités et conditions de vente sur demande.

Les PRESTATIONS liées

- > Protec'Maraîchage
- > Guide de protection des cultures

Votre interlocutrice

Conseillère spécialisée betterave rouge
Cécile ADJAMIDIS
06 77 24 09 96
cecile.adjamidis@loiret.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. À ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n° 22VHV0576RCC, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.

